A- Les conditions financières et termes du stage du 14 au 16 avril 2027

C'est la deuxième session de stage aquarelle encadrée par Marc Folly. Fort du succès de la première, les organisateurs Véronique TIREL et Friedrich Von Kirchbach sur proposition de Marc Folly offrent 3 jours en immersion complète pour progresser en pratique de l'aquarelle sur un mode convivialité, échanges et partages artistiques dans un site agréable à Bourg en Bresse. La pratique préalable d'au moins un an en aquarelle est souhaitable pour que chacun se fasse plaisir à avancer en pas à pas avec Marc. Vous pouvez découvrir le site du Domaine de La Garde sur site http://domainedelagarde.fr/

- **Hébergement en pension complète** : arrivée la veille au soir du stage à partir de 18 h et départ le lendemain matin du stage après le petit déjeuner. Quatre nuits, 4 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 diners.

  Les conditions : accueil à La Garde domaine au charme d'antan avec un grand parc arboré.

- 5 chambres avec un lit deux places (chambre solo sauf si couple)
- 3 chambres avec deux lits (chambre duo)

Dans le corps principal de la maison : 3 chambres solo et 3 chambres duo avec deux salles de bains à se partager. Dans une annexe aménagée et refaite : deux chambres solo avec une salle de bain. Les chambres dans l'habitation principale sont au 2ème étage sans ascenseur.

L'attribution des chambres se fera selon les demandes qui arriveront ; le stage est ouvert à 12 personnes, aussi nous nous réservons la possibilité selon les disponibilités, de proposer une chambre duo pour ceux qui voudraient une chambre solo s'il n'y a plus de place.

- **Stage trois jours sans hébergement** (ouvert à une personne) ; la personne **s'engage à arriver à l'heure aux 3 journées de stage.**
-
- **Accueil le premier matin à 8h30**. Les horaires seront ensuite précisés par le maitre de stage.

- L'ensemble des stagiaires partage les repas sur place fournis par le Domaine de la Garde pour une meilleure convivialité. Les modalités de prise des petits déjeuners et diners seront précisées sur place.

Assurance voyage

Les tarifs n'incluent aucune assurance.

Veuillez noter que tous les stages excluent l'assurance voyage et qu'il est de la responsabilité de chaque stagiaire de l'organiser pour lui-même. Le Domaine de La Garde ne peut être tenu responsable de toute perte financière résultant d'annulations que vous avez effectuées en raison de votre incapacité à voyager pour quelque raison que ce soit.

Transports : arrivée au Domaine de La Garde par voiture, Train (gare TGV à Bourg en Bresse).

Adresse : Domaine de La Garde, 27 chemin des Narcisses 01000 Bourg en Bresse

Fumer : Il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments de La Garde .

Conditions financières :

- 1-Prix de la **partie pédagogique** : **300 euros** pour chaque stagiaire à remettre à Marc Folly (chèque à l'ordre de Marc Folly, ou espèces) pendant le stage.
-
- 2- Prix par personne pour l'hébergement et restauration **en chambre solo** : 420 euros
- ***TOTAL du financement :720 euros par personne avec la partie pédagogique***

- 3-Prix par personne pour une **chambre duo** avec restauration : 300 euros
- ***Total du financement : 600 euros par personne avec la partie pédagogique***

- 4-Prix pour les locaux avec les 3 déjeuners : 75 euros.
- ***Total du financement : 375 euros avec la partie pédagogique***

Conditions d'inscription :

- **Remplir la fiche d'inscription, la signer et la retourner**
- **Versement d'un acompte :**

Une première partie :

Pour les pensions complètes : Acompte de 200 euros par personne.

Pour les locaux : envoyer un versement de 75 euros par personne.

Les paiements se font par chèque à *l'ordre de « Friedrich Von Kirchbach»* et sont à envoyer à la co-organisatrice du stage à l'adresse suivante :

Véronique TIREL

80 allée des Lilas 01960 PERONNAS

Ou par virement bancaire (dans ce cas demander Véronique TIREL : verotirel2@hotmail.fr)vous adressera le RIB.

Une Deuxième partie - paiement du solde de l'hébergement 6 semaines avant le début du stage

Soit 220 euros ou 100 euros selon les situations.

Le paiement se fera comme pour le premier versement.

Troisième partie - Paiement à l'artiste à son arrivée sur place : 300 €

Le premier versement acompte est remboursable si le solde n'est pas payé 4 semaines avant le stage. La place sera offerte aux demandes sur liste d'attente. Si le stage est annulé par l'organisateur, les deux paiements seront entièrement remboursés.